



L'initiative portée par le député au Grand Conseil de Genève Sylvain Thévoz, pourrait porter des fruits.

Le député suisse Sylvain Thévoz avait lancé le 28 juin 2019, à la veille de la grande manifestation de la Brigade Anti-Sardinards (BAS) en vue de dénoncer le énième séjour du président Biya à l'hôtel Intercontinental, une pétition sans précédent, adressée au Grand Conseil Genève (parlement du Canton de Genève) "***Pour que Genève déclare Paul Biya persona non grata***".

La majorité des 2855 députés cantonaux, conseillers nationaux (chambre basse) et conseillers aux États (chambre haute) avaient alors apporté leur soutien à leur collègue genevois. Bien plus, en l'espace de 72 heures après le lancement de la pétition en ligne, 11.000 personnes l'avaient déjà signée.

Le conseil du Canton de Genève a commencé à examiner hier jeudi 1er octobre 2020 la pétition lancée par le député Sylvain Thevoz.

"Nous demandons au Grand Conseil d'inviter le Conseil d'Etat à déclarer que Paul Biya ne soit pas le bienvenu à Genève et que ce dernier entame immédiatement des discussions avec le Conseil fédéral pour que Paul Biya soit déclaré persona non grata en

Suisse tant que l'argent soustrait au peuple Camerounais ne lui est pas restitué et les droits fondamentaux du peuple camerounais garantis. Pouvait-on lire dans cette pétition.

Selon les confrères de Camer.Be, des associations réunies au sein du CODE (Collectif des Organisations Démocratiques et Patriotiques des Camerounais de la Diaspora) avaient déjà aussi interpellé par voie de lettre, Le Grand Conseil de Genève sur la même question.

Le Grand Conseil du Canton de Genève est donc convoqué pour les 1er et 2 octobre 2020 à Genève. Parmi les points à l'ordre du jour l'examen de la pétition susmentionnée. Au terme de la rencontre Paul Biya, risque-t-il d'être déclaré persona non grata en Suisse?

Seuls les jours à venir nous en diront plus...
